

REGLES POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENT LORS DES COMPETITIONS

SAISON 2010 / 2011

	PRISE EN CHARGE "PARENTS"	PRISE EN CHARGE EQUILIBRE
Compétitions à Finalité Nationale : Département Région	* Déplacement au lieu de la compétition (avec délivrance d'une attestation ⁽¹⁾ de dons <u>sur demande</u>) ;	/
Compétitions à Finalité Régionale : Département Demi- finale	* Repas + Hébergement, si nécessaire.	
Compétitions à Finalité Nationale : Zone France	* Déplacement au lieu de la compétition (si possible - + délivrance d'une attestation ⁽¹⁾ de dons <u>sur demande</u>).	* Déplacement au lieu de la compétition (en l'absence des parents) ; * Hébergement ⁽²⁾ , si nécessaire ; * Repas (Bon sandwich et Bon boisson).
Compétitions à Finalité Régionale : Finale		

(1) : Attestation de dons => Les parents le souhaitant pourront remplir une note de frais selon le modèle fourni par l'Association. Contre leur engagement au renoncement du remboursement de ces frais, un reçu fiscal sera délivré une fois par an (juin) avec le récapitulatif des dons faits à l'Association. Ces dons sont déductibles des impôts sur le revenu : réduction d'impôts égale à 66% du montant des dons effectués (dans la limite de 20% du revenu imposable).

(2) : Hôtel => Les gymnastes seront regroupées dans les chambres.

Les parents, désirant garder leur enfant dans leur chambre, devront s'engager à prendre en charge ses frais d'hébergement.



NOTE DE FRAIS - 2010/2011

DEPLACEMENT COMPETITION

Je soussigné(e) (nom, prénom, adresse de l'intéressé(e) + nom et prénom de l'enfant licenciée) certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessous et les laisser à l'association EQUILIBRE - 30, rue de la Gendarmerie - 64200 BIARRITZ, en tant que don.

COMPETITION CONCERNEE : _____

DATE DE LA COMPETITION : _____

LIEU DE LA COMPETITION : _____

	Intitulé		Montant TTC
Nb de kms parcourus		0,284 € / km	
Péages *			
Hôtels * **			
Autres *			
Montant total du don :			0

* : Tous les justificatifs doivent être joints à la note de frais pour être pris en compte.

** : Dans la limite d'une chambre par famille en hôtel de catégorie standard.

A _____, le _____

Signature du bénévole :

Visa du trésorier :

L'original de la note de frais + les justificatifs sont à remettre à l'Association; le bénévole conserve une copie des documents.

Le reçu fiscal sera délivré une fois par an (juin) avec le récapitulatif des dons faits en 2011 à l'Association.